



**LE POINT D'INFORMATION MUNICIPALE**  
Avril 2020

**CONTINUITÉ DES SERVICES**

Malgré le confinement, la mairie assure la continuité du service public :

- **Les agents administratifs** : l'accueil physique de la mairie est fermé au public. Un accueil téléphonique est assuré pendant les horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Les mails sont également consultés et des rendez-vous peuvent être pris pour les formalités « urgentes » et pour l'enregistrement des actes d'état civil. La plupart des agents du service administratif alterne entre télétravail et présence au bureau, de ce fait la continuité de service est maintenue.
- **Les agents du restaurant scolaire** préparent les repas pour les livraisons à domicile ainsi que pour les enfants des personnels soignants dans le cadre d'un accueil minimum d'urgence.
- **Les agents des services techniques** assurent l'entretien quotidien de la commune.
- **Les infirmières du centre de santé** assurent une permanence de 7h45 à 12h du lundi au samedi sur rendez-vous.
- **La médiathèque** est fermée au public. Un système de livraison des livres à domicile (sur le territoire de la Commune des Rousses) a été mis en place par l'intermédiaire des bonnes volontés. Les personnes abonnées appellent directement Lydia à la bibliothèque pour passer commande de livres.



*Au restaurant scolaire, comme partout dans les services, on respecte strictement les gestes barrière*

## SOLIDARITE : PLUSIEURS ACTIONS ONT ETE MISES EN PLACE

**Service de livraison - Commerces de proximité** : Depuis fin mars, un véhicule communal est mis à disposition pour favoriser un service de livraison à domicile chez les particuliers. Les livraisons sont prévues les mardis et vendredis (projet en partenariat avec l'Union Artisanale et Commerciale Rousselande). Objectif : réduire les déplacements de personnes, soutenir l'économie locale, permettre aux personnes isolées ou dépendantes de pouvoir se faire livrer des denrées de première nécessité. Ce service, qui concerne 14 commerces rousselands, s'adresse aussi à l'ensemble des habitants de la commune.

- ❖ L'info est parue dans la presse :  
Le Progrès, Voix du Jura, Hebdo du Haut-Jura



Sur France 3  
<https://www.youtube.com/watch?v=aAaTnjCYKSG>

- ❖ Une page spéciale sur le site de la mairie : <http://www.mairielesrousses.fr/tourisme-vie-economique/1-etape-aux-rousses/commerces-entreprises.html>



A ce jour, une trentaine de livraisons ont été effectuées sur la commune.

**#1dessinpour1soignant** : (projet en partenariat avec les écoles des Rousses) : chaque jour un dessin réalisé par les enfants du village pour soutenir le personnel soignant est publié sur les réseaux sociaux.

**Fabriquons des masques** : ce projet en partenariat avec la maison médicale des Rousses permet de fabriquer des masques qui vont être distribués par des bénévoles à la population « à risque ».

**Applaudissements d'encouragement** : tous les jours à 20 h, la population des Rousses est appelée à se mettre aux fenêtres pour applaudir et encourager le personnel soignant durant cette crise.

**Soutien aux personnes âgées, fragiles et isolées** : chaque semaine, aux côtés d'Annie Berthet adjointe aux Affaires sociales, une équipe appelle pour prendre des nouvelles et répondre aux inquiétudes.

Une page spéciale « solidarité » a été créée sur notre site internet : <http://www.mairielesrousses.fr/vie-quotidienne/info-solidarite.html>

## COMMUNICATION

Information municipale : un Echo des Michottes est en préparation par l'équipe communication (élus sortants + élus volontaires issus de l'élection du 15 mars). Ce bulletin municipal *un peu particulier* sortira en version numérique (si possible en version papier mais rien n'est encore décidé).

Site internet et Réseaux sociaux : les informations concernant notre commune sont publiées quotidiennement sur Facebook, Instagram, Tweeter, et le site internet de la mairie est actualisé régulièrement.

## FONCTIONNEMENT DE LA MUNICIPALITE

Dans l'attente de la possibilité de pouvoir procéder à l'élection du maire et des adjoints, c'est Bernard Mamet qui assure la permanence avec, à ses côtés, les adjoints sortants dont le mandat est prorogé jusqu'à la prise de fonction des nouveaux élus. Le travail se fait en liaison internet et téléphonique. M. le Maire est présent chaque jour de la semaine en Mairie et travaille avec l'Etat, la Région et le CD 39 en audios-conférences.

## ECOLES

Après l'intervention du Président Macron, la reprise des cours en élémentaire et maternelle est prévue le 11 mai. Les locaux vont devoir être adaptés à cette reprise.

## TRAVAUX

Les travaux du projet RN5 devraient reprendre le 4 mai (en attente d'autorisations). Ceux du CIS et des services techniques reprennent progressivement.

## DECHETTERIE

Réouverture le 4 mai.

Rappel : les dépôts sauvages sont interdits pour les risques sanitaires qu'ils provoquent (amende jusqu'à 1500 € selon articles 632-1 et 635-8 du code pénal). Ils ont des conséquences dommageables sur l'environnement comme la pollution des sols et des eaux.

## LA POSTE

Le bureau de Poste des Rousses ouvrira à partir de lundi 20 avril 2020 de 9h à 12h et de 14h à 16h.

## CONFINEMENT

Le confinement est prolongé jusqu'au 11 mai. Il est capital de **respecter les consignes** : mesures barrières, mesures de distanciation physique et sociale et mesures de confinement. Continuons à rester vigilants, mobilisés et prudents.

*Prenez tous bien soin de vous !*